

## Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 24 mai 2005 - 18 h 00

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille cinq, le vingt quatre mai, à dix huit heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 19-05-2005.

Présents : Mmes Josy Olivier, Annie Ponson. MM. Ahcène Alouani, Jacky Boussemaere (jusqu'au point 4), Alain Cornillac, Dominique Gueytte, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absente excusée : Mme Chantal Boget.

### 1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du 10 mai 2005 sera envoyé aux conseillers.

✚ Annie Ponson est nommée **secrétaire de séance**.

### 2 - Intervention des hameaux

- ✚ L'abattage des peupliers a laissé des souches hautes que certains trouvent laides. Cependant, comme cela a été dit au dernier conseil et pour des raisons de sécurité, certains arbres malades, (décomposés à l'intérieur) devront être coupés. E.D.F. va d'ailleurs mettre en demeure les propriétaires à ce sujet.
- ✚ L'arbre de la laïcité (un érable) va être planté dans la cour de l'école.
- ✚ Plusieurs bancs devront être installés (jardin public, devant la caserne des pompiers, chemin étroit). Une barrière en bois amovible (avec un panneau « réservé service ») devra limiter l'accès au nouveau chemin du réservoir. Il faudra penser à étaler un peu de gravier à l'entrée du dit chemin.
- ✚ Les guirlandes de Noël : il serait judicieux de les installer pendant les beaux jours par une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques (devis à demander). Dans les travaux du centre bourg, un éclairage par le bas permettrait de mettre en valeur les monuments.
- ✚ Il est constaté que le tri n'est pas fait et qu'une borne incendie manque au jardin public.
- ✚ Débroussaillage obligatoire : certains propriétaires ont été oubliés, un recensement complémentaire sera fait.
- ✚ Sur la place du village, le nouveau sens de circulation n'est pas respecté par tout le monde.
- ✚ Les panneaux « passage interdit » de la rue du Cagnard seront enlevés car cette voie communale n'est pas interdite aux piétons.
- ✚ Les propriétaires de certaines ruines dangereuses seront mis en demeure de mettre en sécurité leur propriété.
- ✚ Il est proposé de mettre des marches pour accéder au chemin du bas (sous le jeu de boules).
- ✚ Le panneau de la décharge provisoire du terrain Armand doit être enlevé au plus tôt.
- ✚ Il est constaté qu'un panneau « cédez le passage » a été installé par le Conseil Général au bas du chemin privé des Montarines.
- ✚ Le pont de Chameyer est enfin muni d'un joli garde corps.

### 3 – Subventions aux associations

Rapporteur : *Josy Olivier*

- ✚ Les subventions suivantes sont attribuées
  - 3ème âge..... 400,00 €
  - Amicale des Pompiers.....500,00 €
  - Aréton Serrois..... 250,00 €
  - ARSAVS – Rosans Sport Adapté..... 460,00 €

- Association Commerçants Artisans Rosanais.....	1 000,00 €
- Association Communale Chasse Agréée.....	500,00 €
- Association culturelle et sportive Expression.....	600,00 €
- Comité des fêtes.....	7 000,00 €
- Coopérative scolaire.....	2 500,00 €
- Femmes de la montagne.....	100,00 €
- Petite boule Rosanaise.....	1 100,00 €
- Soirées Historiques du Rosanais.....	1 500,00 €
- Téléthon A.F.M.....	300,00 €
- EMALA Drôme.....	20,00 €
- C.C.A.S.....	3 000,00 €

Certaines demandes ne sont pas satisfaites. Pour l'association « bien vivre avec les chats », la mairie continue sa mission en payant le vétérinaires directement pour les stérilisations.

La subvention de 1000 € (7 voix pour) à l'Association des Commerçants leur servira à organiser la foire des genêts (Ahcène Alouani s'abstient car il fait partie de l'association).

Le problème de l'A.S.A. du plan est évoqué, de gros frais seraient à envisager pour remettre le transfo sous tension.

#### 4 – Participation à l'Office de Tourisme Intercommunal des Baronnie

**Rapporteurs** : *Nicolas Rosin, Jacky Boussemaere*

Le maire rappelle le principe de financement de l'Office de Tourisme par la commune de Rosans (reversement de 25 % de la dotation touristique et reversement intégral de la Taxe de Séjour).

➤ **Le reversement de la taxe de séjour 2005 tiendra compte des sommes avancées en 2002 par la commune.**

#### 5 – Rapport de la commission « vente », approbation du dossier « co-propriété »

**Rapporteurs** : *Nicolas Rosin, Ahcène Alouani, Pierre Michel, Dominique Gueytte, Robert Reynaud, Alain Cornillac*

Le géomètre a rencontré certains élus (commission vente du grand pré). Le projet du lotissement « plein soleil » a été examiné en même temps que l'aménagement du terrain du grand pré, future copropriété (organisation d'ensemble). Avant de faire avancer plus précisément le projet de lotissement, il est néanmoins préférable d'attendre les conclusions et les orientations du P.L.U.

Concernant les logements à vendre, il convient d'approuver le devis du géomètre. Cette proposition comprend les relevés topographiques complémentaires (voie existante d'accès à réaménager et stationnements existants), les contrôles et mesures des logements (plans des intérieurs), avant-projet et projet de voiries et parkings, périmètre de la copropriété et document modificatif du parcellaire cadastral, état descriptif de division pour les 12 logements et au moins 12 parkings, calcul des tantièmes pour la copropriété et plans de vente.

➤ **Le devis du géomètre de 7 200 € pour la constitution d'une co-propriété au grand pré est accepté (600 € par logement à vendre). Le projet devra être cohérent avec l'aménagement futur du lotissement « plein soleil ». La proposition d'un diagnostic technique des 12 logements est à préciser.**

#### 6 – Transport à la demande, achat du véhicule, organisation du service

**Rapporteur** : *Nicolas Rosin*

Le transport à la demande s'organise, il convient d'acquérir le véhicule. Actuellement deux sociétés ont envoyé leurs devis.

➤ **Pour mieux appréhender les modèles, une invitation sera envoyée aux différents concessionnaires pour qu'ils participent à la foire des genêts.**

## 7 – Journées de l’Algérie (10 et 11 septembre), constitution d’un comité de pilotage

### **Rapporteur : Nicolas Rosin**

Pour organiser au mieux les prochaines journées de l’Algérie, un comité de pilotage est constitué.

✎ Nicolas Rosin se porte volontaire pour y participer et représenter les élus de la mairie.

## 8 – Locations communales

### **Rapporteur : Josy Olivier**

L’occupation temporaire de la maison médicale par la famille Arab était prévu pour un an. La situation de logement ne s’est pas à ce jour débloquée pour cette famille.

✎ La convention d’occupation précaire sera reconduite.

## 9 – Questions diverses (néant)

L’ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à vingt deux heures.

	Présence	Signature
Rosin Nicolas, Maire,	X	
Olivier Josy, 1 <sup>ère</sup> adjointe	X	
Michel Pierre, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X	
Gueytte Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X	
Alouani Ahcène	X	
Boget Chantal	Absente excusée	
Boussemaere Jacky	X	
Cornillac Alain	X	
Ponson Annie	Secrétaire	
Reynaud Robert	X	